BULLETIN MUNICIPAL de SERMAISE

74/1

SERMAISE : La Chapelle St-Georges et le Prieuré de Blancheface
Photo J R AUSSAL – Dourdan

A NOTER :

MAIRIE	492 82 27
Urgence M. le Maire	492 20 60 492 23 60
GENDARMERIE St Chéron	492 20 34
POMPIERS	492 21 04
HOPITAL CLINIQUE	492 76 39
AMBULANCE	492 74 45
MEDECINS St CHERON	
BOVAGNET	492 22 29
CAMPANA	492 22 77
MICHY	492 20 39

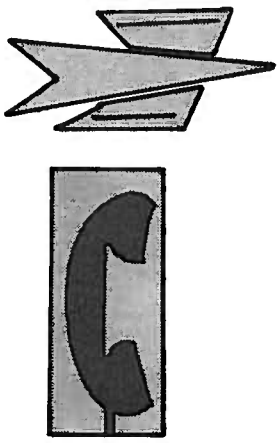

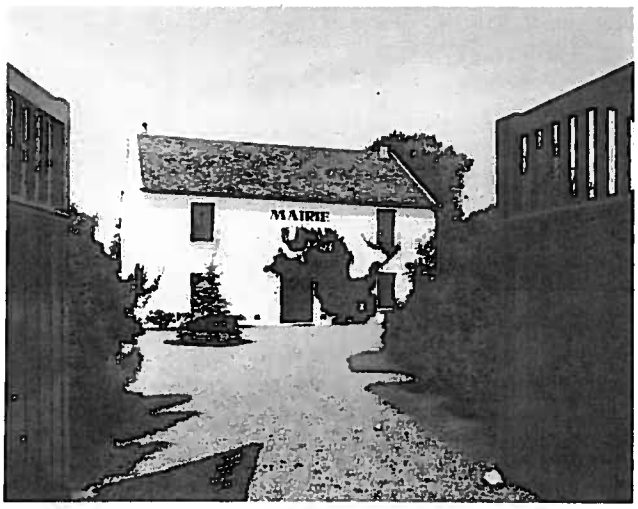

Les Bureaux de la MAIRIE, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI SAMEDI	9 h à 13 h 14 h à 17 h

FERME LE MERCREDI

Monsieur le MAIRE reçoit le SAMEDI à partir de 16 h et sur rendez-vous.

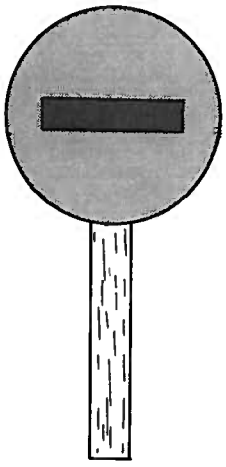

BULLETIN de SERMAISE 1974

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le numéro 1 du bulletin annuel de la commune de SERMAISE

Presque toutes les communes de notre canton nous ont devancé, mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, 1974 sera le point de départ de ce journal annuel, ou au besoin semestriel que le Conseil Municipal à la ferme résolution de faire paraître afin d'informer plus complètement la population sur tous les sujets intéressant la commune.

Il est ouvert à tous ceux qui nous présenteront un article valable concernant la commune, en dehors de toute tendance politique

Faisons un bref retour en arrière Au moment des élections de 1971, notre programme prévoyait comme objectif principal la réalisation du réseau d'assainissement de la commune. Devant la multiplication des salles d'eau, des machines à laver, et en général de la consommation croissante d'eau potable – 50 000 m^3 en 1965, plus de 100 000 m^3 en 1974 – il était indispensable de réaliser d'urgence ce réseau, et de commencer par le secteur le plus atteint, c'est-à-dire le village, à cause de ses écoles, et du peu de pente naturelle jusqu'à la rivière Il m'est arrivé de voir l'hiver la glace monter au-dessus des trottoirs devant l'école S.N C.F., et l'été d'être obligé de fermer les fenêtres de l'ancienne mairie pour éviter les odeurs des eaux usées qui coulaient dans les canivaux. Aujourd'hui le village est entièrement raccordé à l'égoût en réseau séparatif, et le conduit des eaux usées sera bientôt branché sur le collecteur intercommunal qui doit être en principe posé avant la fin de l'année en cours.

Blancheface est également terminé, à part quelques branchements qui restent à réaliser, et le Mesnil est fait dans sa plus grande partie Voilà donc notre programme en bonne voie de finition. Nous devions le terminer pour la fin de l'année, mais avec les restrictions sur les subventions et le crédit, nous sommes dans l'obligation d'étaler nos travaux sur le premier semestre 1975

Nous nous efforçons de garder à notre commune son caractère agricole et champêtre, véritable réservoir d'oxygène avec ses 300 hectares de collines boisées et ses mille hectares de terres de culture, elle est le poumon qui permettra dans l'avenir à Dourdan, à St-Chéron, à Breuillet de mieux respirer.

« Qui pollue paye » disait naguère le Ministre de l'Environnement ! Mais qui fournit en abondance air pur par ses forêts, eau pure par ses sources devrait être payé. C'est notre cas. Aussi allons-nous demander à Monsieur le Préfet de faire faire une étude par les services du Génie Rural en vue de déterminer l'indemnité annuelle que doit recevoir la commune de SERMAISE en contre partie de ses bienfaits naturels dont jouissent jusqu'ici gratuitement nos voisins.

Quelle joie lorsque vous avez quitté une heure auparavant la fournaise parisienne, et que vous avez traversé plusieurs communes surpeuplées, d'arriver dans cet îlot de verdure qu'est SERMAISE. Une vallée large orientée Est-Ouest, ou la lumière pénètre abondamment tout le jour, ou les crêtes boisées se dessinent loin sur l'horizon, laissant apparaître un ciel lumineux, des levers et des couchers de soleil flamboyants. Vous me direz que bien souvent le ciel nuageux ou la pluie viennent ternir l'aube ou le crépuscule, mais croyez-moi, j'ai assisté bien des fois, depuis les fenêtres de l'ancienne mairie, à des couchers de soleil extraordinaires de couleurs et de luminosité avec, au premier plan, notre magnifique église, masse élégante et sombre, se découpant sur le ciel rouge

L'Avenir, il est ce que nous le ferons, c'est-à-dire grâce au plan d'occupation des sols, une expansion modérée, en rapport avec nos moyens, tout en prévoyant une possibilité de construction pour nos enfants et les enfants de nos enfants, seule façon de les retenir au pays. Nous devons éviter à tout prix l'envahissement du trop plein parisien qui ne pourrait nous amener que difficultés et pollution. Laissons aux grandes communes voisines qui désirent l'expansion et qui en ont les moyens, le soin de l'absorber. Par contre SERMAISE offrira un lieu de promenade et de détente en pleine nature.

Toute la population est invitée à participer au bon fonctionnement de la commune, les observations pouvant être mentionnées sur un cahier ouvert à cet effet en mairie.

Je me tiens à la disposition de tous ceux qui se trouvent en difficultés de toutes sortes pour les conseiller et les aider.

Je rappelle à tous ceux qui désirent faire une communication dans le prochain numéro, qu'ils peuvent déposer leur projet d'article en mairie, afin que le Conseil Municipal en prenne connaissance, et décide de sa publication.

Bonne fin d'année à vous tous.

Georges DEBONO
Maire de SERMAISE

COMMERCANTS DE SERMAISE

Village de SERMAISE :

Ets SVALUTO-GENERO
Café-Tabac-Restaurant

Hameau de BLANCHEFACE :
Grande rue

Ets LEFEBVRE
Epicerie-Café-Cabine téléphonique

COMMERCANTS AMBULANTS

VILLAGE de SERMAISE :

Boulanger : Tous les jours sauf le LUNDI à midi.

Boucher : MARDI - JEUDI - VENDREDI
DIMANCHE matin
SAMEDI après-midi.

Chevaline : MARDI matin VENDREDI sur commande.

Poissonnier : MARDI - MERCREDI - JEUDI

Epicerie : MARDI après-midi
MERCREDI matin
JEUDI dans la soirée

Charcutier : MARDI - JEUDI - SAMEDI matin.

Hameaux MESNIL- BLANCHEFACE

Boulanger : MARDI - MERCREDI - VENDREDI - DIMANCHE fin de matinée.

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin - SAMEDI après-midi -
DIMANCHE sur commande.

Poisonnier : MERCREDI après-midi

Epicerie : MARDI après-midi
JEUDI soir

Légumes : MERCREDI matin.

Hameaux de BELLANGER :

Boulanger : Tous les jours à midi sauf lundi

Boucher : JEUDI - DIMANCHE matin.

Chevaline : sur commande.

Hameau de MONDETOUR :

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin
SAMEDI soir

Boulanger : Tous les jours sauf JEUDI - SAMEDI

Hameau de MONTFLIX :

Boulanger : Sur commande
MARDI - VENDREDI

Boucher : Sur commande - MARDI
JEUDI - SAMEDI

Beurre-Fromage : VENDREDI après-midi

Charcuterie : MERCREDI matin.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Les enfants de la Commune auront la joie d'inaugurer leur nouveau car à la rentrée scolaire.

Le circuit doit s'établir comme suit :

1er TOUR	LE MESNIL	8 h 15
	BLANCHEFACE	8 h 18
	MONDETOUR	8 h 25
	SERMAISE Ecole	8 h 28
2ème TOUR	LA MERCERIE	8 h 30
	LA RACHEE	8 h 35
	LA CHARPENTERIE	8 h 40
	SERMAISE	8 h 45
3ème TOUR MATERNELLE	SERMAISE	8 h 47
	SAINT-CHERON	9 h 00

RAMASSAGE SCOLAIRE LYCEE – C.E.S. – C.E.T. DOURDAN

CIRCUIT N° 5	MONTFLIX	7 h 45
	BLANCHEFACE	7 h 48
	MONDETOUR	7 h 52
	ROINVILLE	7 h 57
	C.E.T.	8 h 00
	LYCEE – C.E.S.	8 h 05
CIRCUIT N° 6	SERMAISE	8 h 15
	C.E.T.	8 h 20
	LYCEE C.E.S.	8 h 25

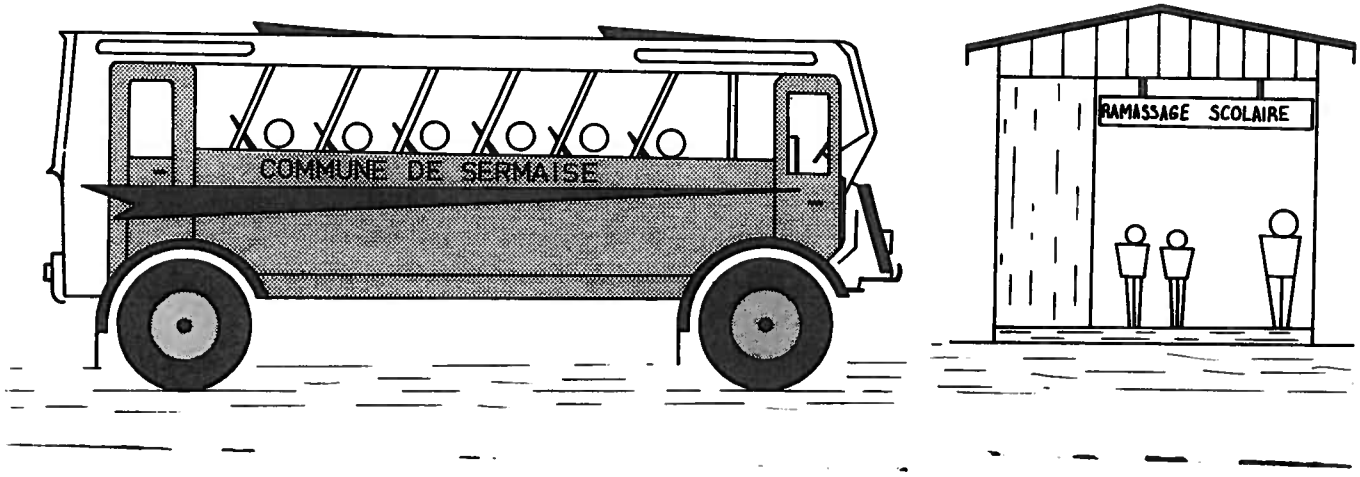

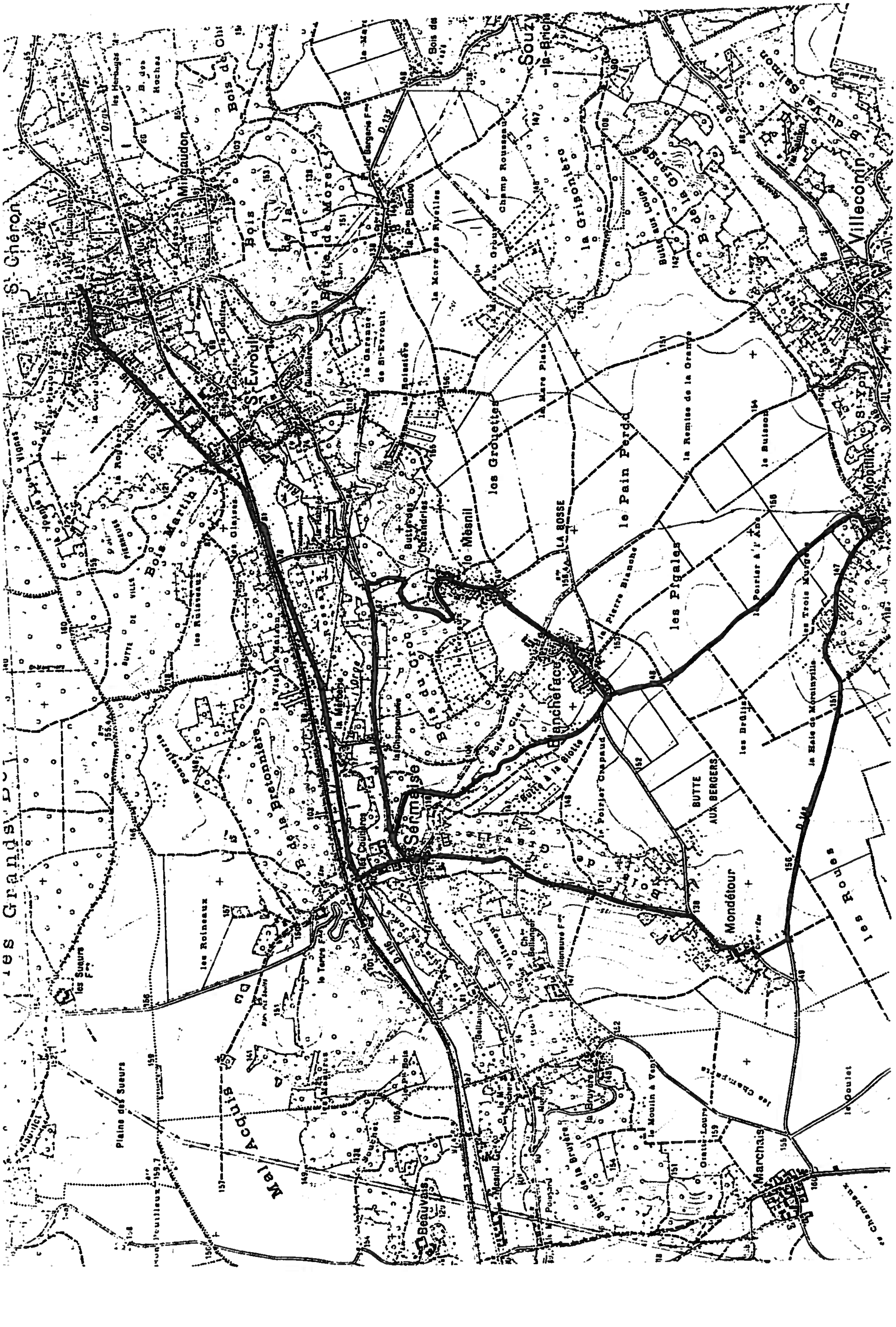

St Chéron
Villeconin
St Evroult
Sermaise
Mondétour
Marchais
Beauvais
les Grands Bois
Mal Acquis
Bois de la Bretonnière
le Pain Perdu
les Pigales
les Groucttes
Butte aux Bergers
les Roues
Plaine des Sueurs
les Sueurs
Bois Martin
les Roineaux
Le Mesnil
La Bosse
Butte de la Grange
les Trois Murgers
la Grisonière
Champ Rousseau
Montlhéry
St Yon
Souzy
D.116
D.132
D.148

POPULATION

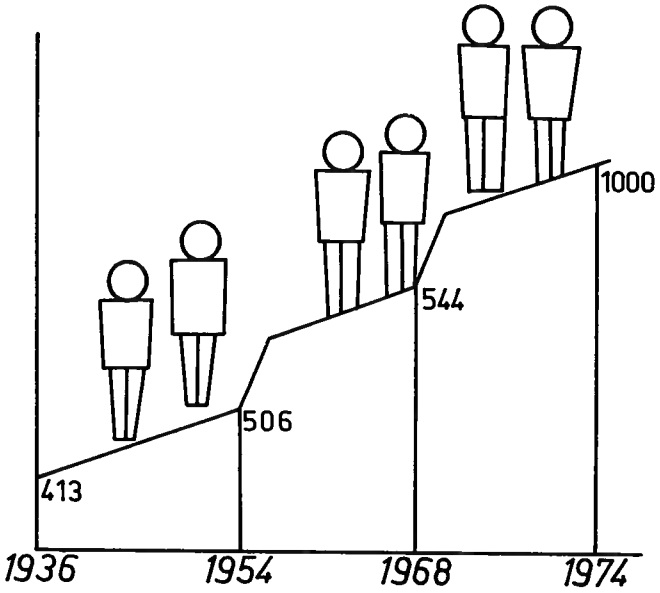

La Population de 1 000 habitants en résidence principale e implantée sur une superficie de 1 329 ha 12 a 47 ca sillo née par 30 kms de routes, et comprenant 18 fermes de 9 140 ha.

Cette population se répartit en 394 foyers

Désignation	Résidence principale	Résidence secondaire	TOTAL
SERMAISE Village	47	12	
Rte de DOURDAN	31	15	
Rte de Mondétour	16	4	
Hx de Bellanger	39	3	
Charpenterie-Rachée	37	18	
	170	52	222
BLANCHEFACE	51	18	69
LE MESNIL	43	12	55
MONDETOUR	16	7	23
MONTFLIX	6	9	15
LA BRUYERE	1	5	6
VILLENEUVE	2	1	3
LE TERTRE	1	–	1
	290	104	394

LISTES ELECTORALES

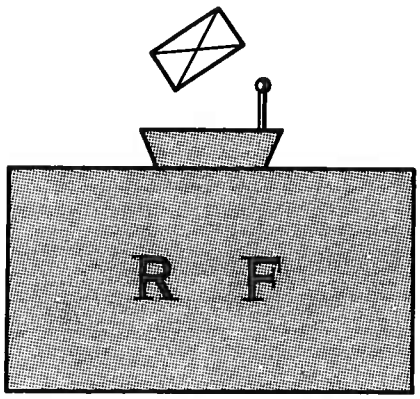

Nous rappelons que la révision des listes électorales se fait chaque année du

1er SEPTEMBRE au 31 DECEMBRE

Les nouveaux venus dans la Commune ainsi que les jeunes de 18 ans désirant se faire inscrire, doivent se présenter en Mairie munis de leur ancienne carte d'électeur, ou du livret de famille pour les nouveaux majeurs.

JOIES ET PEINES :

Au cours de ce 1er semestre 1974, nous avons eu la joie d'enregistrer :

les naissances de :

Juliette SAMINADIN
Alexandra GRENOU
Robin BRAULT

les mariages :

Denis FAUDOT – Annie DAVID
Roger CARDON – Aline ROYER
Claude FAUCONNIER - Françoise RABAROT
Jean-Louis MATHON – Monique TOURAILLE-BLACHERE
Philippe LAMBRICOT – Françoise BLUM
Cornélio FILIPUTTI – Huguette NIER
Jean-François CARLE – Chantal HAUTEFEUILLE
Fernand CLOUD – Catherine NEPOMIASTCHY
Claude CABEDOCE – Marie-Claude FRASLON
Allen DEAL – Corinne BRISARD.

nous avons eu également la peine de perdre :

Roger SIMON
Henri LEJARS
Ernest DISEZ
Yvonne AVRIL
Jean LAURENT
Claudia COCHET

Tous les ans à la SAINT-GEORGES a lieu notre fête communale avec l'élection de sa Rosière.

Pour l'année 74, cet honneur est revenu à Colette HEBUTERNE.

COMMISSION DES ECOLES

Elle est composée de :

Président : Georges DEBONO, maire
Vice-Président : Jean DESPREZ, maire-adjoint
Membres : Mesdames : BARGAIN et BOUDON,
Messieurs : BESSE et GYSELINCK] **conseillers municipaux**

C'est sur la droite de la petite rue qui monte au cimetière que sont situées nos écoles.

Un très vieux bâtiment seul survivant d'un incendie qui ravagea l'école en 1943, et qui sert de logement à notre Directeur Monsieur SAMINADIN. Nous l'avons modernisé en y installant un nouveau chauffage central au mazout, des waters, une salle d'eau, et nous venons de faire refaire le sol des pièces du rez-de-chaussée. C'est donc maintenant un logement spacieux et confortable.

La cantine scolaire de construction récente peut contenir jusqu'à 50 élèves dans de bonnes conditions : chauffage central, lavabos, réchauffe-plats, réfrigérateur. Les repas sont préparés par un traiteur qui fournit les cantines d'usines de la région. La nourriture est bonne et saine, et nous n'avons eu jusqu'ici aucun reproche. Notre cantinière Madame GYSELINCK s'acquitte de sa tâche à la satisfaction de tous, et plus particulièrement des tous petits qui trouvent en elle une seconde mère.

La grande classe, ancien préau construit avant guerre grâce à une subvention de 16 000 A.F. de Monsieur PATENOTRE, a été transformé depuis l'incendie de l'école d'abord en 2 classes puis en une seule qui est la classe des grands de Monsieur SAMINADIN. Elle a été modernisée et repeinte cette année. Elle possède un poste de télévision, un écran plein jour pour projection de diapositives, une machine à copier, un électrophone, un tourne-disques et tout un matériel nécessaire à l'éducation des grands.

Le nouveau groupe scolaire : « groupe Paul BLOT » qui a une si belle vue sur la vallée comprend 2 classes, un préau, le bureau du Directeur, et le logement de Madame VINCENT. Nous n'avons pas besoin de vous décrire les classes modernes, bien conditionnées, ou la lumière pénètre par de grandes baies, et ou tout est fonctionnel.

Nous n'avons eu qu'à y ajouter des rideaux pour empêcher l'éblouissement provoqué par le soleil de l'après-midi, un poste de télévision nécessaire à l'enseignement moderne, un écran plein jour, et nous avons fait repeindre cette année ces 2 classes et le préau.

La cour assez vaste ou nous avons fait construire cette année un petit bâtiment pour remplacer d'une part les waters vétustes qui enlaidissaient l'entrée principale, et d'autre part un atelier de travaux pratiques que nous allons aménager pour des travaux pratiques sur le bois et le fer, et un four à céramique comme celui de notre voisine l'école S.N.C.F. qui réalise des émaux vraiment remarquables.

Un nouveau car scolaire de 50 places va être mis en service pour remplacer l'ancien trop petit qui nous oblige à faire plusieurs fois le même parcours pour ramasser tous les enfants.

A Nöel nous organisons une fête qui comporte un banquet ou tous les enfants sont invités en même temps que le Conseil Municipal et tous les employés de la commune. Les enfants vont ensuite assister à une séance de cinéma à Dourdan.

En juin 1974 nous avons offert aux enfants un voyage à Thoirry avec repas sur place.

Nous avons quelques autres projets dont nous vous parlerons dans le prochain bulletin.

Ce que nous voulons c'est que les parents d'élèves se manifestent pour faire leurs observations, et nous apporter des suggestions. C'est tous ensemble que nous voulons mener notre action pour que notre école fonctionne parfaitement.

Le 10 JUIN, pour clore l'année scolaire, les enfants du groupe scolaire Paul BLOT, sont allés faire un voyage à THOIRRY, nous leurs laissons le soin de vous en donner un compte-rendu.

LA RESERVE AFRICAINE

Regroupés dans un champ, les zèbres n'avaient pas l'air de s'en faire malgré le soleil timide. Ils marchaient dans leur vaste enclos, les girafes galopaient dans une enceinte circulaire et élançaient leur long cou pour mâcher le foin attaché à un grand pilier. Quelques antilopes se battaient, d'autres broutaient l'herbe piétinée par le va et vient des gazelles. Les buffles nous amenaient de l'autre côté du car. Ils se déplaçaient par bandes. Certains, fatigués, se reposaient paisiblement sous la pluie. Le car continua sa promenade, quelques rapaces déchiquetaient des morceaux de viande sur un crâne où tentaient de s'envoler. En poursuivant notre trajet nous sommes arrivés aux lions. Il y en avait deux qui se querellaient. Quelques uns se reposaient sur le sable mouillé. Pour finir, nous rendons une petite visite aux ours. Ils accouraient vers le car, et s'agrippaient sur la portière pour quémander quelques nourritures.

Yves BARGAIN — *Pascal LEFEBVRE*
Yves LAPOUILLE — *Alain SOUBERCAZE*

LE CHATEAU

Face au parking, se dresse le château de Thoiry. En entrant, on aperçoit, dans une vaste salle, un mannequin vêtu d'habits d'apparat de l'époque de Louis-Philippe. Disposés sous une vitre, des manuscrits nous révèlent l'écriture de François 1er, Louis XIV et Louis XV. Les meubles sculptés garnissent les pièces d'où se dégage une odeur d'ancienneté. Des tapisseries représentent des scènes de chasses. Dans la pièce suivante se trouve une énorme cheminée ornée de sculptures. Un magnifique piano, où il y a bien longtemps, Frédéric Chopin composa et joua une de ses valses mélodieuses dont le manuscrit est exposé, occupe un coin de la pièce. Le salon chinois est petit mais très beau, garni d'un vase en porcelaine de Chine et d'un secrétaire en ébène de même époque. Un divan circulaire est placé dans un angle du salon. Des fenêtres du château, on découvre l'imposante perspective de l'immense parc.

Béatrice BROHAN — *Valérie VENELLE*
Annick LEBLAY — *Carole COCHET*
Claude MATHON

LE VIVARIUM

La visite du zoo terminée, nous pénétrons dans le vivarium. Devant nous un python imposant fait sa sieste sur le sable chaud, à la lueur de l'éclairage artificiel. Nous nous arrêtons devant quelques cages en verre qui nous mènent devant un désert miniature où un varan se prélasse. De l'autre côté de la pièce, dans un bassin, trois petits caïmans se baignent la tête à la surface de l'eau. Nous gravissons quelques marches et admirons dans une niche, des chauve-souris accrochées par les pattes sur les branches d'un arbre mort. Un peu plus loin, dans le renfoncement du mur, se trouve une grosse araignée, la mygale, dont les pattes velues, aux couleurs beiges et noires, s'aggrippent sur l'un des angles de sa petite prison sablonneuse. En face, digérant dans sa gamelle d'eau, un boa arc-en-ciel sommeille paisiblement devant les visiteurs intrigués. Le crotale, la tête plate, rampe sur le sol pour atteindre la branche de son arbre. Nous reculons un peu pour contempler plusieurs spécimens de lézards de tous les pays, se faufilant entre les caillous et les plantes.
Nous montons quelques marches qui nous conduisent dans le château de Thoiry.

Sylvie FILLON — *Pierre LAPOUILLE*
Eric HELY — *Yves ROLLAIS*
Eric LEGALL — *Michel ROBERT*

LE ZOO

L'après-midi, derrière le château, nous avons visité le zoo. Les girafes grandes et calmes, ruminent, ne s'intéressent pas aux visiteurs. Les ours, hargneux et chamailleurs ont souvent mauvais caractère. Le long d'un enclos, un chameau aux poils roux et aux yeux vifs se promène en longeant le mur. Les deux éléphants âgés de 3 ans attrapaient les cacahuètes que les visiteurs lançaient. Au fond de leur tanière la lionne et ses petits se prélassaient au soleil. Les lionceaux jouaient entre eux où mordillaient la queue de leur mère. Solennels et majestueux, les tigres furent photographiés plus que les autres. Leur démarche souple étonnait les enfants. Les singes grimaciers et chapardeurs cabriolaient sur le sol. Son petit dans les bras, une guenon attrapait des cacahuètes pour le nourrir. Dans son grand bassin une otarie nageait gaiement. Elle plongeait puis remontait à la surface pour reprendre son souffle. L'autruche pique de son bec plat, les mains des visiteurs. Nous sommes repartis pensifs et impressionnés par tous ces animaux.

L. DUCERT — *L. MICHAUD*
C. CALOHARD — *J. MIGAUD*
N. FAGNY — *V HAUTEFEUILLE*

Le CONSEIL MUNICIPAL a décidé de donner des noms aux rues principales de la Commune, bientôt les panneaux seront mis en place ; les plans ci-contre vous donnent les noms de ces rues.

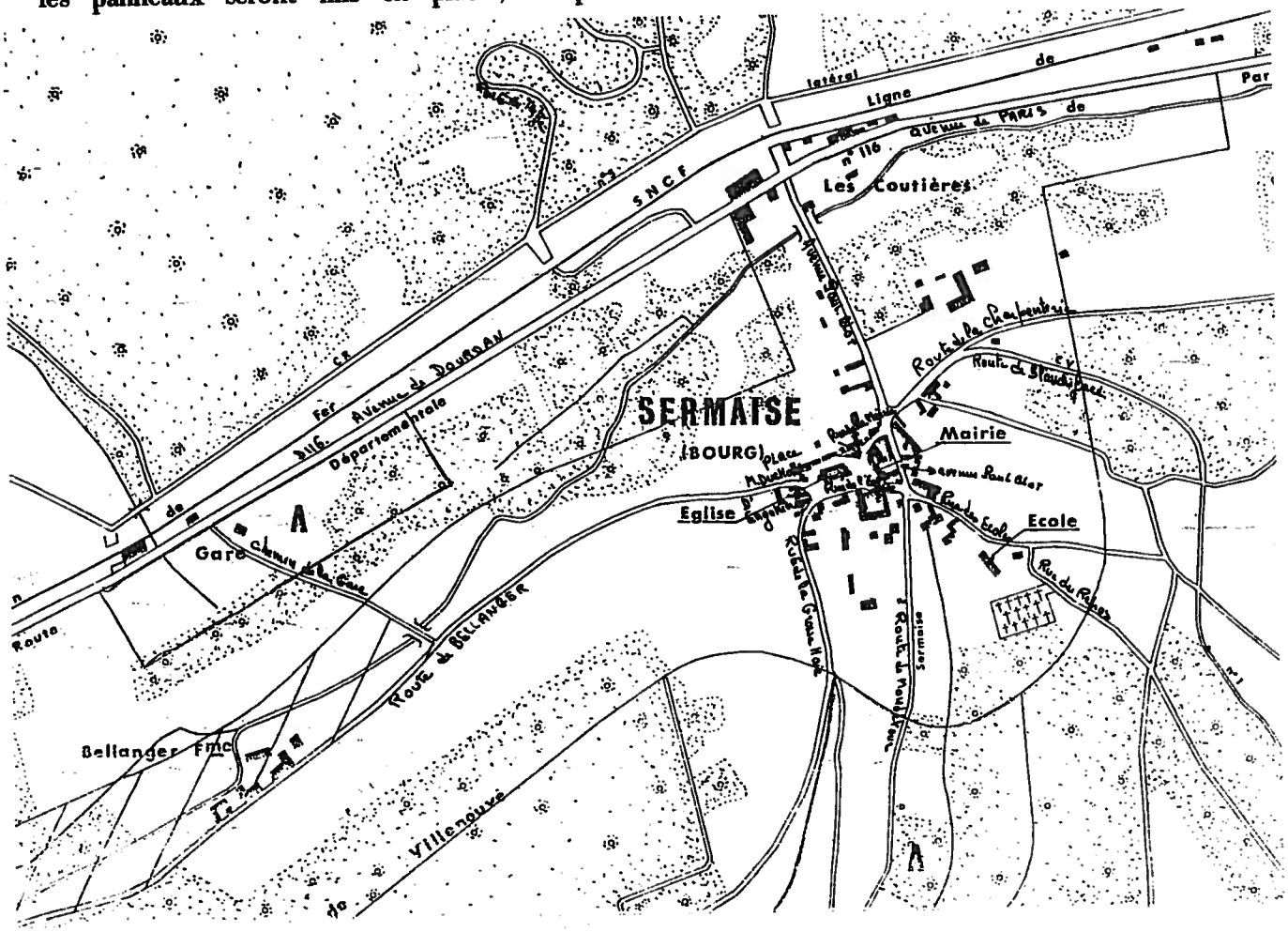

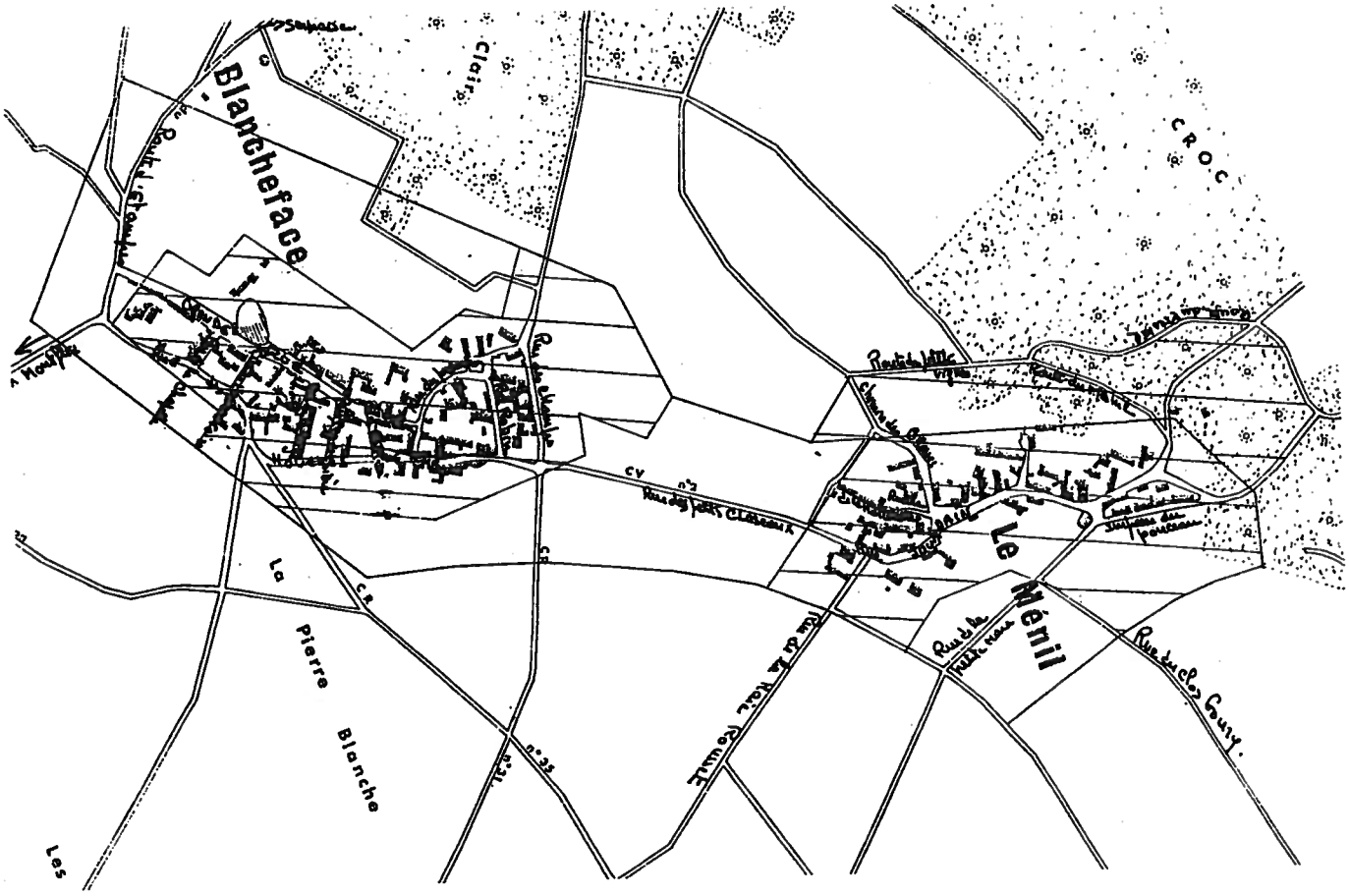

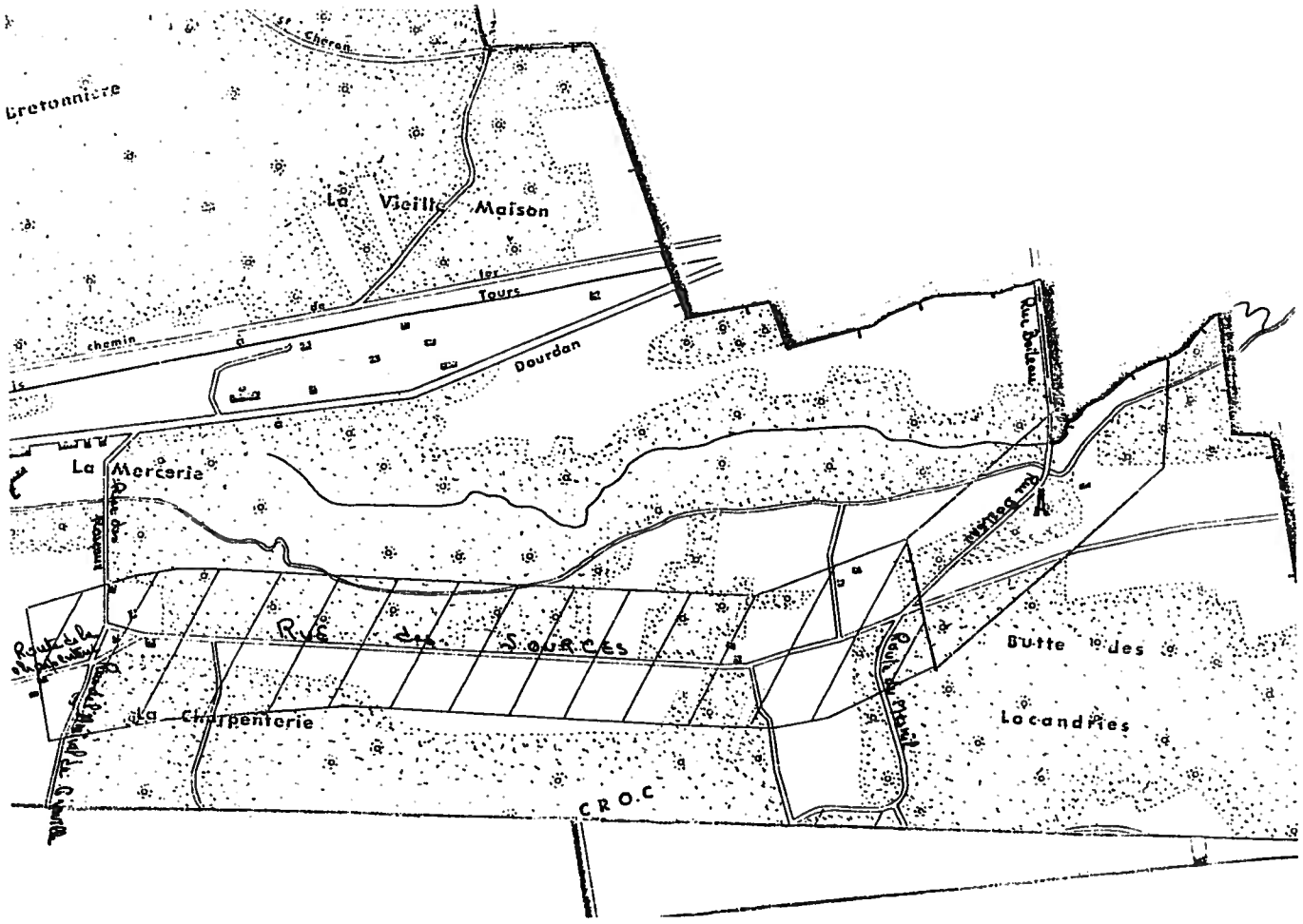

Les HAMEAUX de BELLANGER

Voies Privées

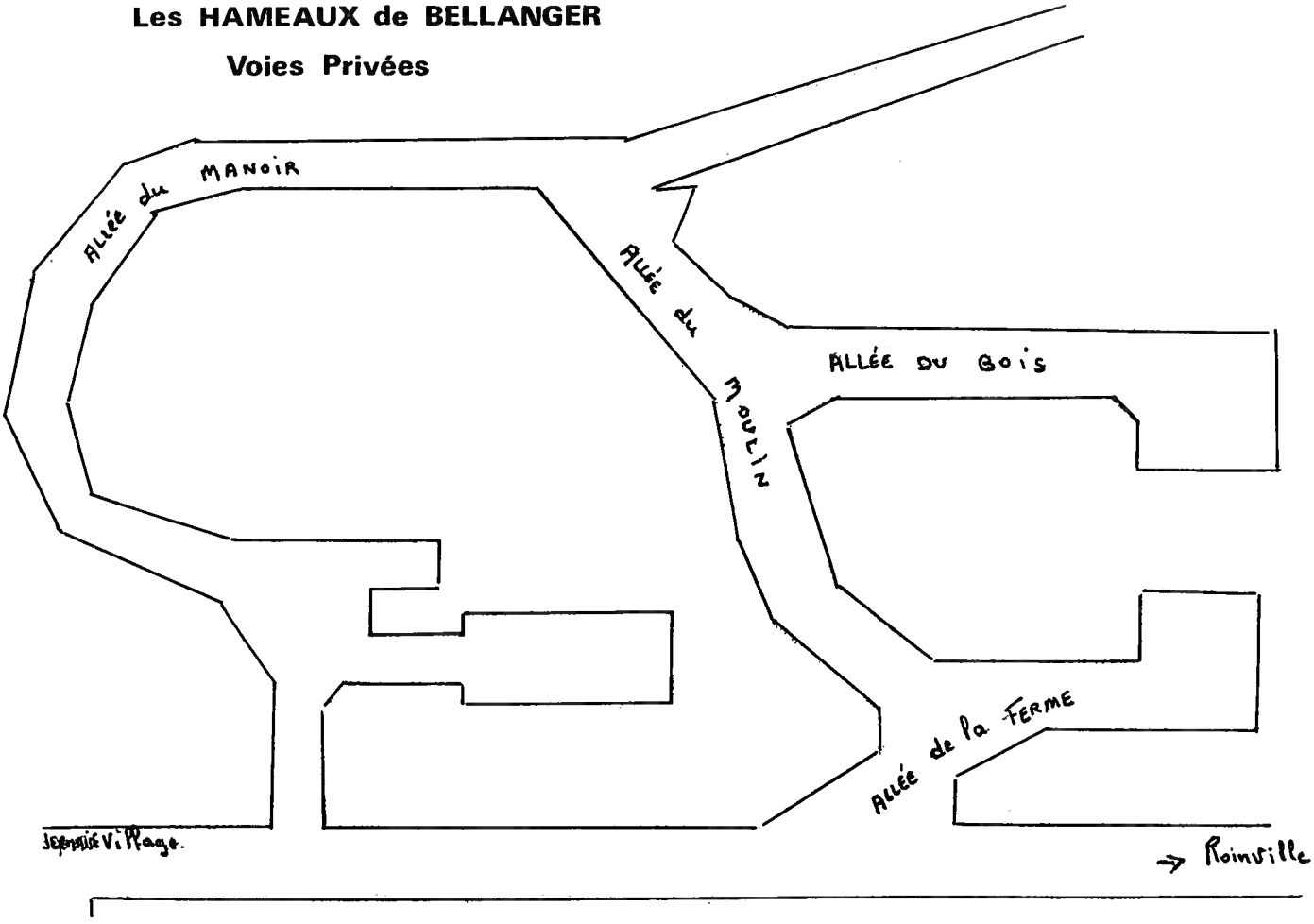

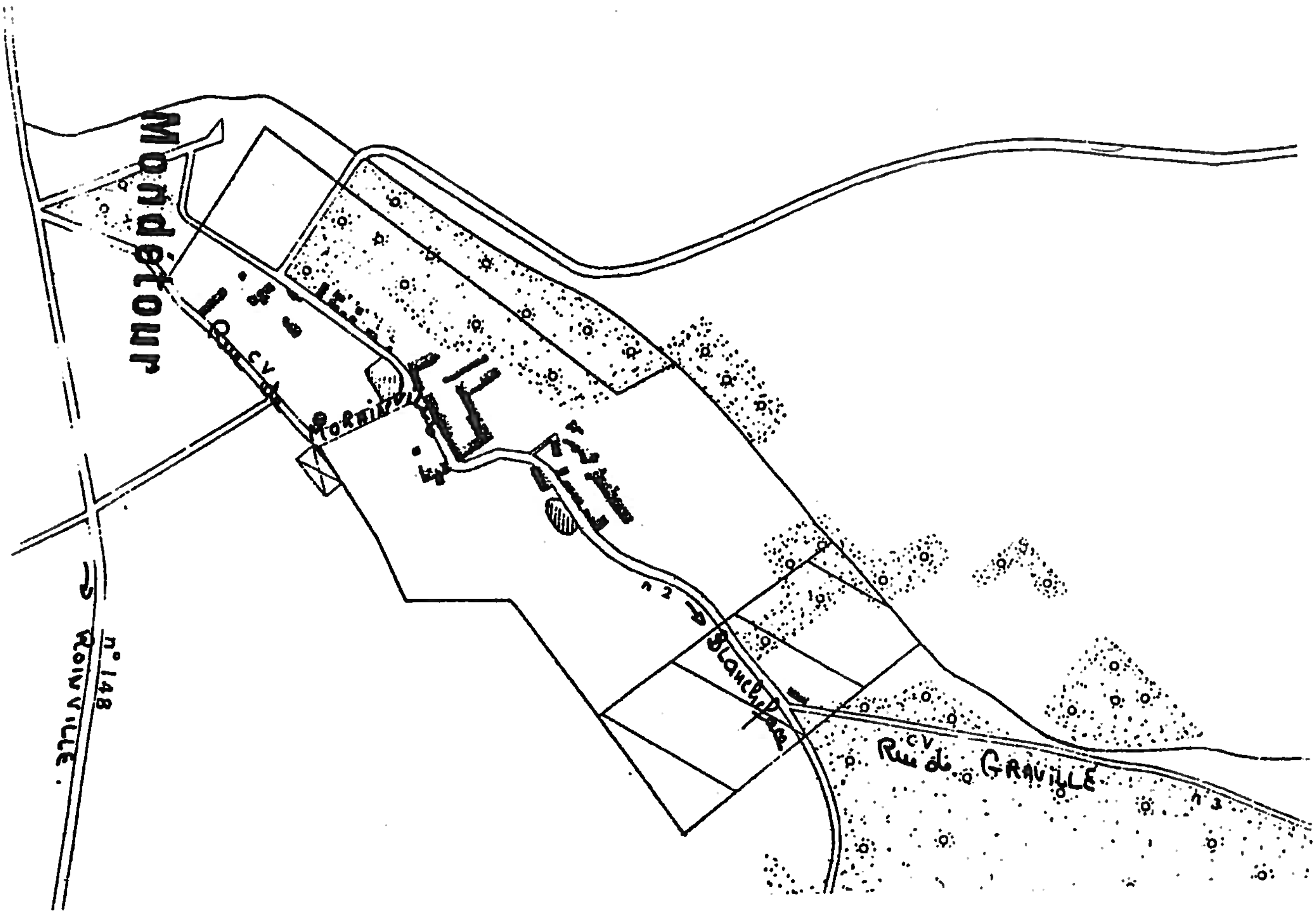
Mondétour
n°148
ROINVILLE
CV
n 2
CV
GRAVILLE
n 3

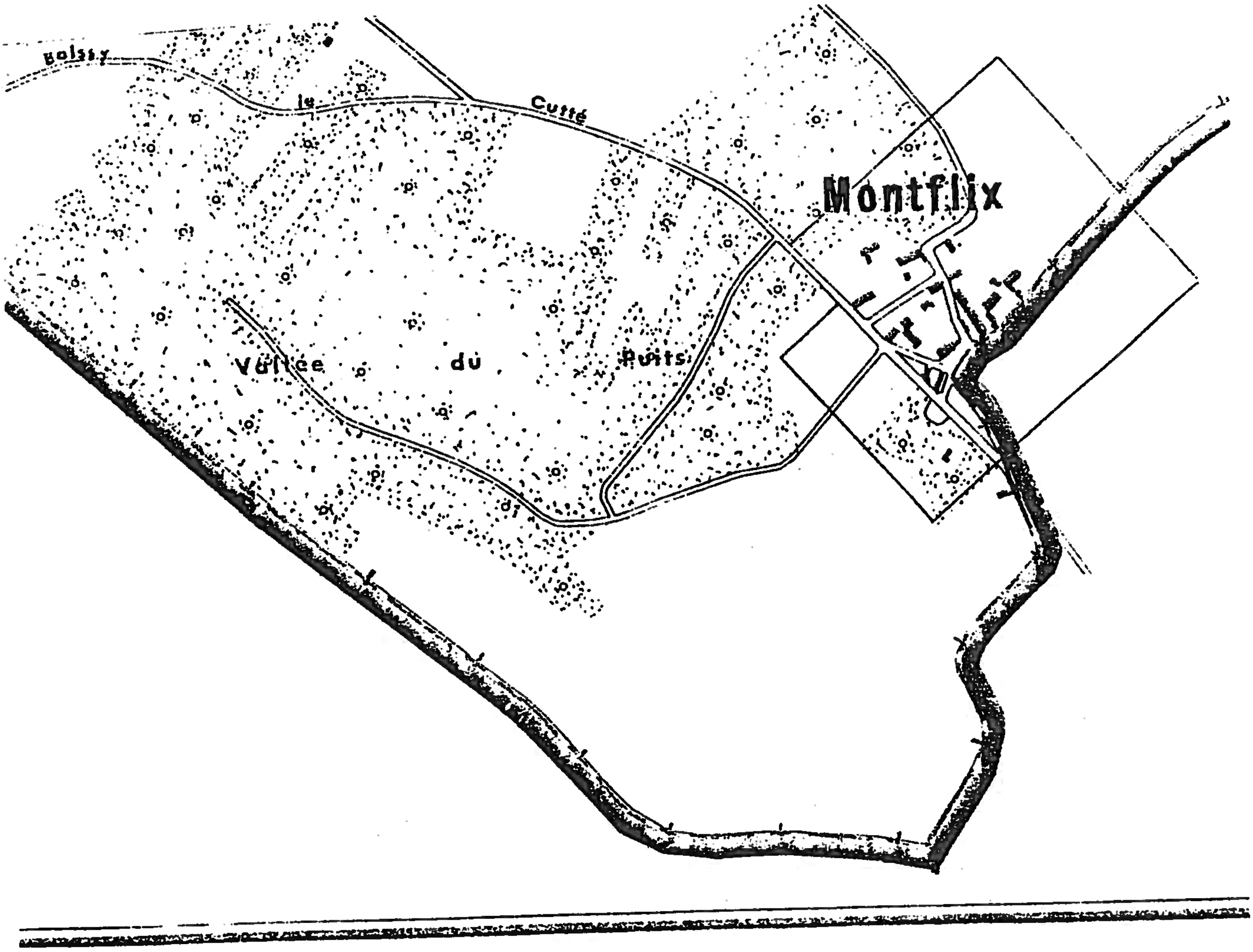
Boissy
le
Cutté
Montflix
Vallée du Puits

FAISONS LE POINT DES DECISIONS COMMUNALES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE

Les travaux votés en 1971 pour la construction d'un garage pour le car scolaire, d'un atelier pour travaux pratiques, « qui doit être aménagé en atelier de céramique à la rentrée prochaine », d'un bloc sanitaire, ont été réalisés ainsi que l'aménagement de l'entrée de l'école.

MATERNELLE

La création d'une école maternelle à Saint-Chéron permet, depuis 2 ans, aux jeunes enfants de notre commune de profiter de cette classe.

ABRIS SCOLAIRES

La mise en place de plusieurs abris scolaires permet aux enfants qui prennent le car, de se protéger des intempéries.

VENTES DE BIENS COMMUNAUX

Les ventes des deux anciennes Mairies, du logement du secrétaire, des mares de Mondétour et Montflix, de l'ancien abri de la pompe à incendie, ont été réalisées et ont permis le financement de l'achat de la Mairie actuelle et de diverses améliorations, notamment la rénovation des plans et meubles du cadastre.

CONSTRUCTION D'UN OSSUAIRE

Un devis établi par Monsieur TROUVE, pour la construction d'un ossuaire dans le cimetière de la commune, pour un montant de 2 500 F., a été accepté et les travaux commandés.

PARKING A LA GARE

L'acquisition d'un terrain pour aménager un parking de 50 voitures minimum a été décidé ; le stationnement sur l'accotement de la départementale étant un réel danger.

Ce projet sera subventionné à 75 % par le budget régional.

Les démarches sont en cours.

SUPPRESSION DU P N 38

Après le dépôt légal du dossier d'enquête en Mairie, le passage à niveau 38 de la Gare de Sermaise sera supprimé, à la demande de la S.N.C.F.

Seul un passage piéton sera maintenu. La S.N.C.F. s'est engagée à viabiliser à 5 m, le chemin latéral à la voie, du Pont du Tertre à la Gare, en compensation.

REMETTEUR DE TELEVISION SUR ANCIEN CHATEAU D'EAU DE MONDETOUR ? ?

Après proposition du Conseil Municipal à l'O.R.T.F., pour installer un réemetteur de télévision sur le château d'eau désaffecté de Mondétour, l'O.R.T.F., nous informe que cet emplacement ne convient pas pour une diffusion satisfaisante étendue à DOURDAN, ROINVILLE, St-EVROULT.

Par contre, des essais effectués au lieudit « Normont » situé au sud de DOURDAN, se sont averrés concluants.

Nous espérons vivement l'installation d'un réémetteur dans les plus brefs délais, car la réception dans dans le bas de la vallée est très défectueuse.

Z.A.D.

La Zone d'Aménagement Différé provisoire déclarée en 1969 a été transformée en Z.A.D. définitive, dans les nouveaux tracés délimités par le Plan d'Occupation des Sols.

P.O.S.

Après de nombreuses réunions de travail, faites en collaboration avec les représentants des services de l'Equipement, des Bâtiments de France, du Ministère de l'Agriculture, de la Chambre d'Agriculture, de la S.N.C.F., du Conseiller Général et de la Commission de travail.

Les différentes zones à urbaniser et à protéger, ont été étudiées et tracées.

Les dossiers sont actuellement aux mains des différents services de l'Administration.

Dès son retour en Mairie, le Plan sera affiché à la disposition du public.

ACQUISITION D'UN CAR SCOLAIRE

Le car scolaire acheté en 1965, présentant des signes d'usure et le nombre croissant d'élèves à transporter nécessitant un car plus grand afin d'éviter de parcourir plusieurs fois le même trajet,

Un car SAVIEM de 49 places a été acheté pour la rentrée de septembre, et financé par un emprunt à la B.I.C.S.

SUBVENTIONS ACCORDEES

Le Conseil Municipal a voté des subventions de 100 F. aux organismes suivants :

PREVENTION ROUTIERE
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
UNION GAL DES AVEUGLES ET GDS INFIRMES
ASS. ENTRAITE DES PUPILLES DE L'ESSONNE
CENTRE DE TRANSFUSION
AIDE A L'ENFANCE
ASS. GUY RENARD

150 F. à ASS. PARALYSES DE FRANCE

200 F. A LA CROIX ROUGE.

REFECTION DE L'EGLISE

Notre Eglise Ste-Marie de SERMAISE, inscrite à l'inventaire des monuments historiques, fait l'objet d'une étude par les services des Bâtiments de France, en vue d'attribuer une subvention pour la réfection de la toiture.

NOTRE BUREAU D'AIDE SOCIALE

La commission qui se réunit plusieurs fois par an est composée comme suit :

Président : Georges DEBONO, maire
Vice-Président : Jean DESPREZ maire-adjoint
Membres : Mesdames BARGAIN, BOUDON *conseillers*
Messieurs LANOUE, AMIET, CHEVALLIER *municipaux*

Notre action s'est bornée jusqu'ici à distribuer pour Noël des colis à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'aux veuves et grands malades. Nous avons ainsi distribué l'an dernier 60 colis.

De plus nous faisons chaque hiver 2 distributions de 100 kgs de charbon, une fois avant la fin de l'année, et une fois à fin Janvier à toutes les personnes dont les revenus sont très modestes. C'est ainsi que nous avons distribué pendant l'hiver 73-74 : 5 600 kgs de charbon.

De même une distribution mensuelle de beurre à prix réduit a été faite aux personnes dont les revenus sont très modestes.

Nous avons un projet qui est d'offrir chaque année un voyage aux personnes âgées : une journée à la mer, ou une visite aux châteaux de la Loire, ou à Versailles, ou à Fontainebleau, etc... Nous pensons qu'une sortie de ce genre serait très appréciée par celles et ceux qui sortent rarement de chez eux.

Les membres de la commission d'aide sociale se tiennent à la disposition de toutes les personnes âgées pour leur venir en aide dans leurs démarches auprès des Administrations, vous pouvez les contacter sur simple demande de rendez-vous

LES DROITS DES PERSONNES AGEES

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

A partir de 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail, les personnes ayant des ressources annuelles ne dépassant pas 7 200 F. pour une personne seule, ou 12 600 F. pour un couple,

peuvent bénéficier d'une allocation annuelle de 120 F.

AIDES MENAGERES

Les personnes bénéficiaires de l'allocation spéciale vieillesse, et dans les mêmes conditions que ci-dessus,

peuvent bénéficier d'heures d'aide ménagère à domicile.

EXEMPTION REDEVANCE RADIO-TELEVISION

Sont exemptées de la redevance de RADIO, les personnes qui satisfont aux deux conditions suivantes :

- être âgé de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail)
- vivre seul ou avec le conjoint ou avec une personne ayant qualité pour être exemptée

Pour être exempté de la redevance T.V., il faut de plus être bénéficiaire d'au moins un des avantages ci-dessous :

- Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés
- Secours viager
- Allocation de veuf ou de veuve
- Allocation aux mères de famille
- Allocation spéciale
- Allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité
- Pension ou rente de Sécurité sociale
- Pension de retraite ne dépassant pas 7 200 F par an pour une personne seule ou 12 600 F. pour un couple.

LES PERSONNES AGEES peuvent s'adresser, pour tous renseignements, en MAIRIE

- pour le droit aux différentes retraites complémentaires auxquelles elles peuvent prétendre :

Mme LAVAL déléguée C I C A S - A R R C O
est à votre disposition le

3e vendredi de chaque mois
de 14 h à 17 h

en Mairie de SAINT-CHERON

- pour l'Action sanitaire et Sociale

Mme LEVASSEUR

le Mardi de 9 h à 12 h
en Mairie de SAINT-CHERON

AUX ANCIENS COMBATTANTS DE TOUTES LES GUERRES QUE NOUS AVONS CONNUES, A COMMENCER PAR CELLE DE 14-18

QUE nos pensées s'arrêtent un moment sur tous ceux qui ont combattu pour la France, qui sont morts au Champ d'Honneur, ou qui sont sortis vivants de toutes ces tourmentes En un mot sur tous ceux qui ont lutté pour que la France reste un pays libre et indépendant

On apprécie malheureusement la liberté que lorsqu'on l'a perdue, et qu'il est trop tard pour la recouvrer

A tous les français d'y penser et de réfléchir avant de se doter d'un régime totalitaire quel qu'il soit

Parmi nos vaillants anciens combattants de 14-18 qui ne sont plus très nombreux, nous relevons les noms de:

Georges CHEVALLIER Croix de guerre, médaille interalliée, croix du combattant et médaille de la victoire

Marcel CHEVALIER Croix de guerre, médaille de la victoire, médaille interalliée et croix du combattant

Alexis GAUDIN

Marcel NAILLAT médaille militaire, croix de guerre

Hippolyte PUJOL

Gaston RENARD

Il est de notre devoir de leur témoigner notre reconnaissance dans ce premier numéro du bulletin municipal, et de leur dire que nous ne les oublions pas

Chaque année une cérémonie du souvenir a lieu le 11 NOVEMBRE après la messe, devant le monument aux morts, à laquelle ils sont tous conviés, et invités à un vin d'Honneur à la mairie à l'issue de la cérémonie

---

SOCIETE DE CHASSE DE SERMAISE

La Commune de SERMAISE a une SOCIETE DE CHASSE d'une superficie d'environ 1 000 hectares, elle comprend un bureau dont :

1 président
2 vices-présidents
7 membres

CONDITIONS pour être admis :

– habiter la commune depuis 5 ans pour être sociétaire au prix de 500 F. ou

– être actionnaire au prix de 1 800 F.

La Société lâche environ annuellement 50 lièvres, 50 faisans de reproduction et 150 faisandeaux.

Chaque dimanche 160 faisans de tir sont lâchés, il y a 10 lâchers pour la saison.

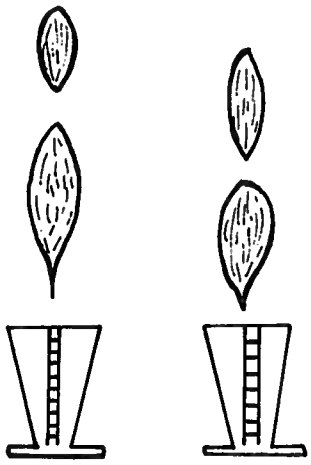

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vie humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte

le MERCREDI 20 NOVEMBRE 1974

de 18 h à 20 h en MAIRIE

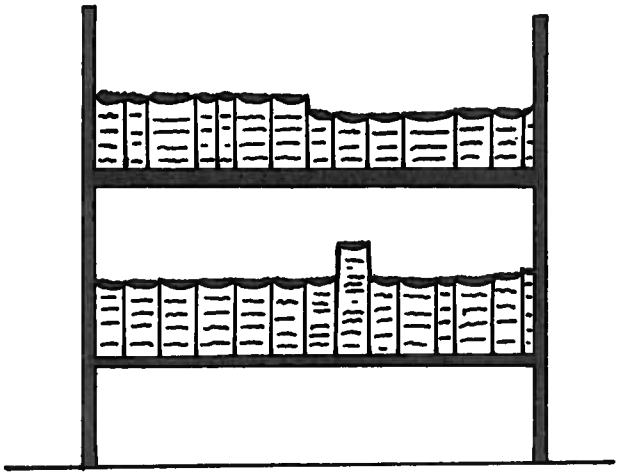

Madame DUPIT, bibliothécaire bénévole, vous rappelle que plus de 3 000 livres pour adultes et enfants vous attendent, et qu'elle se tient à votre disposition **tous les SAMEDI de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h**

La somme de 0,50 F perçue par livre emprunté, permet de compléter les collections et de se procurer les livres récents et demandés.

IL EST RAPPELÉ

Les *ORDURES MENAGERES* sont ramassées tous *les LUNDI et MERCREDI*

La collecte des *ENCOMBRANTS* se fait une fois par trimestre

4ème trimestre 74

JEUDI 7 NOVEMBRE

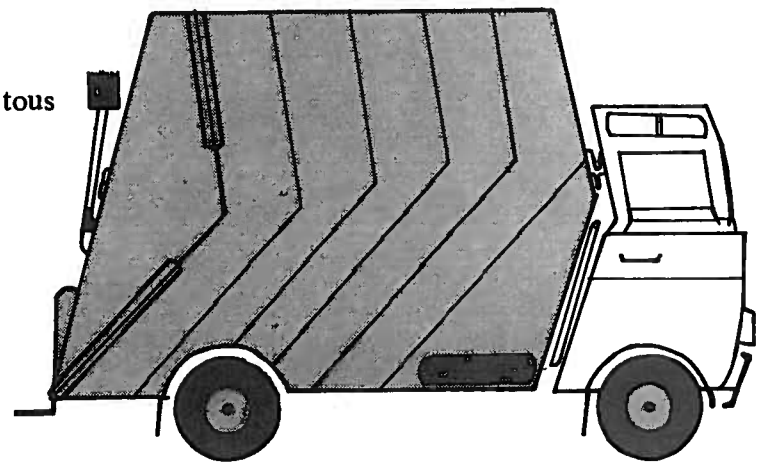

Revue diffusée gratuitement
Imprimée par A. PRADEAUX
119, route de Guisseray
91650 BREUILLET
Tél : 491 42 49